



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet en cours de réalisation

Fiches Technique : A-18.1
Date d'ouverture : Septembre 2008 **Date de mise à jour :** Décembre 2008

Enjeux :

<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet : **La Trame Verte de Bécancour :**
Réhabilitation des corridors fauniques et assainissement des eaux de surface par la réalisation d'aménagements environnementaux.

Promoteur : Comité ZIP Les Deux Rives

Localisation : Région Centre du Québec, MRC de Bécancour, Ville de Bécancour

Problématique :

D'une superficie d'environ 44,2 km², la Trame Verte de Bécancour est un projet de conservation et de développement durable qui implique la réserve écologique *Léon-Provancher* ainsi qu'une portion du territoire de la MRC de Bécancour. La réserve écologique est bordée par le lac Saint-Paul, qui est notamment affecté par des floraisons de cyanobactéries (algues bleu-vert) depuis 2007.

Les rivières et ruisseaux situés sur le territoire couvert par la Trame Verte subissent d'importantes pressions anthropiques affectant la qualité de leurs eaux. En effet, les cours d'eau concernés, la majorité situés en milieu résidentiel et agricole, sont dépourvus de végétation bordant leurs berges et d'aménagements environnementaux nécessaires au maintien de la qualité de l'eau. Il en résulte une piètre qualité des eaux de ces ruisseaux qui se jettent ultimement dans le Fleuve Saint-Laurent par le lac Saint-Paul et la rivière Godefroy en aval.

Des données préliminaires de qualité de l'eau, récoltées à l'automne 2006 et 2007, nous permettent de croire que l'état de santé de l'ensemble des cours d'eau situé sur le territoire de la Trame Verte de Bécancour est préoccupant. Elles révèlent que certains cours d'eau affichent des signes importants de perturbations, surtout lorsque leurs berges sont déboisées et que les aménagements environnementaux sont déficients. Or, l'étude cartographique démontre que d'importants tronçons de ces cours d'eau ne possèdent peu ou pas de végétation riveraine. Les apports en phosphore provenant de ces cours d'eau sont donc très importants et ils contribuent à l'eutrophisation du lac Saint-Paul.

La réserve écologique *Léon-Provancher*, située dans la MRC de Bécancour, a obtenu ce statut spécial de « réserve écologique » suite à la compréhension, par les différents acteurs, de la biodiversité exceptionnelle se trouvant sur ce territoire. La présence concentrée de végétaux rares dans cette région s'explique par la particularité de son climat. En effet, cette région subit l'effet tampon des eaux du fleuve St-Laurent et du lac Saint-Paul. Or, l'eutrophisation du lac Saint-Paul menace d'éliminer cet effet tampon, ce qui aurait probablement pour effet de faire disparaître les espèces végétales rares présentes à ces latitudes.

Solutions :

Les cours d'eau et berges du lac Saint-Paul subiront des interventions de stabilisation des berges, de plantation d'arbres et d'aménagements visant à réduire la sédimentation et les apports en polluants, améliorant ainsi la qualité générale des eaux du lac Saint-Paul et de ses tributaires.

Les cours d'eau ciblés sont : La Rivière Judith, le Ruisseau Héon, le Ruisseau Doucet, le Ruisseau de la Distillerie, le Ruisseau Buisson, le Chenal d'en Haut, le Ruisseau Leblanc et les berges du lac Saint-Paul. L'ensemble des berges à reboiser et à revitaliser par divers aménagements environnementaux concerne 38,7 km linéaires de berges. Les berges des sept cours d'eau et du lac Saint-Paul seront reboisées sur 3 mètres de largeur. Ainsi, l'ensemble des berges à reboiser correspond à une superficie de 116 km² pour les sept cours d'eau à aménager.

En somme, par le reboisement des berges et la réalisation d'aménagements environnementaux des ruisseaux du territoire visé, deux gestes environnementaux concrets seront posés :

- 1) La création de corridors fauniques permettant de relier les boisés du territoire à la réserve écologique *Léon Provancher*.
- 2) L'assainissement des eaux de surface, et la préservation des écosystèmes aquatiques des ruisseaux et du lac Saint-Paul en raison du rôle joué par les aménagements environnementaux en bordure des cours d'eau.

L'objectif du projet « *Réhabilitation des corridors fauniques et assainissement des eaux de surface par la réalisation d'aménagements environnementaux* » consiste à :

- Sensibiliser les acteurs régionaux et les propriétaires terriens face à la problématique de pollution des eaux de surfaces et de la fragmentation d'habitats fauniques par les activités humaines.
- Éduquer les jeunes de la région quant aux problèmes environnementaux et aux moyens d'y faire face collectivement (Opération PAJE).
- Proposer des actions concrètes aux propriétaires terriens afin de corriger les problèmes environnementaux sur le territoire de la Trame Verte de Bécancour. (Étude sur les installations septiques, reboiser les bandes riveraines...)
- Réaliser les travaux et correctifs afin de minimiser l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques et les habitats exceptionnels présents sur le territoire.
- Implanter une nouvelle population de Carmantine d'Amérique (espèce très à risque au Québec) par reproduction végétative à partir de la population locale conformément au plan de conservation de cette dernière.

Avantages :

- Amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques;
- Amélioration de la qualité des habitats fauniques;
- Maintient de la biodiversité présente;
- Sensibilisation accrue de la population à la présence et l'utilité des milieux humides;

Faisabilités :

- Mobilisation des acteurs et des résidents par la tenue de séances d'information;
- Signature d'ententes environnementales de respect des bonnes pratiques agricoles;
- Recrutement d'équipes de bénévoles pour le suivi volontaire de la qualité de l'eau, de l'habitat et des écosystèmes aquatiques;
- Une étude de terrain dans le but de sélectionner des cours d'eau propices à un échantillonnage et une analyse de l'eau;
- Obtention du financement nécessaire.

Partenaires visés :

- La Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement
- La MRC de Bécancour;
- Le Conseil Régional en Environnement du Centre-du-Québec (CRECQ); Opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement);
- Le Comité de bassin versant de la rivière Bécancour (GROBEC);
- Fédération de l'Union des Producteurs Agricole (UPA du Centre du Québec);
- le Jour de la terre;
- l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Coûts :

Les coûts du projet sont évalués à environ 172 500 \$.

Échéancier :

Le projet visé s'échelonne sur 90 semaines environ (2009-2010) ou en fonction du financement obtenu. Le détail de l'échéancier est à venir.

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Nombre de signatures d'ententes environnementales avec les propriétaires obtenues;
- Distance et surface de bandes riveraines revégétalisées ou implantées;
- Nombre d'installation septiques conformes;
- Amélioration de la qualité de l'eau dans le secteur de la Trame Verte;
- Nombre de population stable de Carmantine d'Amérique implantée.

Références :

Comité ZIP Les Deux Rives : Stéphane Doucet, directeur

Document disponible à la ZIP : La Trame Verte de Bécancour, pour la protection de l'intégrité écologique de la Réserve *Léon-Provencher*, 2007.

Notes supplémentaire :